

Développement régional—Loi

fournissant les services et qui est intégré au système des parcs nationaux. Cette municipalité connaît d'énormes difficultés à propos de son réseau d'adduction d'eau et de son système d'égout. J'espère non seulement que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard) s'occupera de ce village mais que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) fera de même.

En dernier lieu, monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir un instant sur la question que j'ai posée hier au sujet du Multiplex du Nouveau-Brunswick que j'ai qualifié d'acheminement de stock industriel fédéral-provincial. Il s'agit d'une conception assez nouvelle dont le financement est assuré en participation. Son conseil d'administration compte des fonctionnaires des gouvernements provincial et fédéral. En répondant à ma question, le ministre a déclaré que cette expérience était une réussite, mais après en avoir vanté les mérites, il a dit qu'il n'était pas sûr qu'elle se poursuivrait. J'espère que si l'on prolonge de cinq ans la vie du ministère de l'Expansion économique régionale, on reprendra immédiatement l'expérience Multiplex, car c'est là un élément essentiel du plan régional.

La Chambre sera peut-être intéressée d'apprendre comment j'ai été amené à participer à ce projet, en tant que député. Nous avons ici l'exemple d'un particulier qui entre en contact avec son député pour parler du succès d'un programme et lui demander d'intercéder auprès du gouvernement. Multiplex est une réalisation intéressante puisqu'il offre le service d'experts, sans passer par toutes les formalités administratives habituelles. Il apporte ses connaissances spécialisées dans un domaine particulier.

● (1430)

M. Stanfield: Où est le ministre? Je le demande sérieusement.

M. Fairweather: Multiplex est un établissement qui offre des services d'informatique aux petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'avoir un ordinateur. Il remplit une fonction importante, mais pourtant son avenir est compromis. L'avenir d'un programme que le ministre reconnaît fructueux et qui ne semble pourtant pas terriblement coûteux, semble incertain.

En ce joyeux vendredi après-midi laissez-moi vous dire que je suis d'accord pour prolonger la vie de ce ministère, mais qu'il s'écoule trop de temps entre la conception des projets et le moment où le gouvernement leur donne l'approbation finale. L'autre jour, j'ai appris qu'il avait fallu 26 semaines pour approuver un projet. Si la présidence me permet de m'écarter un peu du sujet, je crois que le gouvernement s'y prend très mal lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre certaines mesures législatives intéressantes. C'est bien de concevoir des mesures et, même si les débats durent parfois longtemps au Parlement, elles prennent finalement force de loi. Mais après tout est bloqué.

Si je passais quelques minutes avec le premier ministre du Canada (M. Trudeau) ce ne serait pas pour me lancer dans des élucubrations philosophiques. Je parlerais de toute la paperasserie qui entrave un bon nombre des programmes innovateurs du Parlement, de toute la paperasserie paralysante que l'on crée en insistant sur des procédures coûteuses, longues et largement inutiles.

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nord-Nipissing-Est): Monsieur l'Orateur, je ne pensais pas qu'on étudierait ce bill si tôt. Je suis ravi qu'il ait été présenté à la Chambre et je dirais au député qui vient de terminer son discours que je suis bien content d'être ici en ce joyeux vendredi après-midi. Je sais qu'il l'est également.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bienvenue au club du vendredi après-midi.

M. Hopkins: Comme le député qui m'a précédé, je suis satisfait qu'on ait prolongé ce programme de cinq ans, de la fin de 1976 à la fin de 1981. Aucun programme gouvernemental, qu'il soit fédéral ou provincial ou même municipal n'est parfait. Même quand on présente un programme avec les meilleurs intentions du monde, il faut se rappeler que ce sont des êtres humains qui l'administrent et qu'il n'y a pas sur terre un seul être humain qui ne soit exposé aux critiques à un moment ou l'autre.

Mes rapports avec le ministère de l'Expansion économique régionale ces dernières années ont été très satisfaisants et j'aimerais en profiter pour féliciter ceux qui travaillent dans ce ministère. Cela comprend le ministre, le sous-ministre, les sous-ministres adjoints régionaux et le personnel. Je les remercie d'avoir collaboré avec de nombreux députés de la Chambre et du dévouement avec lequel ils ont fait leur travail. Ils ont été sévèrement critiqués et souvent sans raison.

Quels avantages le programme a-t-il apportés aux régions désignées? Je pense que pour bien apprécier l'effet d'une action gouvernementale de ce genre, il faut établir une comparaison entre les résultats enregistrés dans une région désignée et ce qui se serait passé si le programme n'avait pas été appliqué. Dans la période de 1960 à 1970, une petite société a été créée dans le comté de Renfrew, et il y a eu un cas d'expansion industrielle mineure. Voilà la croissance industrielle que nous avons connue. Mais à partir du 11 mars 1970, date à laquelle a été désignée une région englobant une certaine partie du comté de Renfrew et la partie nord du comté de Hastings, en Ontario, nous avons connu beaucoup de réussites, qui ne se seraient pas produites dans la circonscription et la partie est de la région si la loi n'avait pas été adoptée.

Je salue ici la présence du député de Nipissing (M. Blais), mon voisin du nord. Il admettra comme moi que l'EER a fait énormément pour la population de ma région, de Nipissing et de tout le nord de l'Ontario.

M. Blais: Bravo!

M. Hopkins: Monsieur l'Orateur, les nombreuses critiques formulées contre cet excellent programme dans nos journaux, à la télévision et à la radio m'agacent. Dieu merci la critique est nécessaire, parce que nous vivons dans un régime de libertés démocratiques. Mais il faut savoir critiquer à bon escient, et parler des bons côtés comme des mauvais.

Je puis dire que si le ministère de l'Expansion économique régionale n'avait pas été créé par un gouvernement libéral, les régions de stagnation économique seraient aujourd'hui en bien plus mauvaise situation. Leur sort serait horrible. A la fin décembre de cette année, la région englobant Arnprior, Renfrew, Pembroke, Barry's Bay et Bancroft ne bénéficierait plus du régime de la désignation, que le ministère de l'Expansion économique régionale avait reconduit à diverses reprises. Je supplie le gouvernement de maintenir la désignation pendant une nouvelle période de 12 mois. Je l'exhorte à inclure la population du nord de ma circonscription, qui relève du district de Nipissing dans le programme des subventions au développement régional.

Mes raisons sont les suivantes: il y a deux jours, je recevais un appel téléphonique d'une grande entreprise implantée dans la région au titre de l'expansion économique régionale. Elle a bien servi les intérêts du pays, mais s'est vue contrainte de licencier 60 personnes parce que ses